

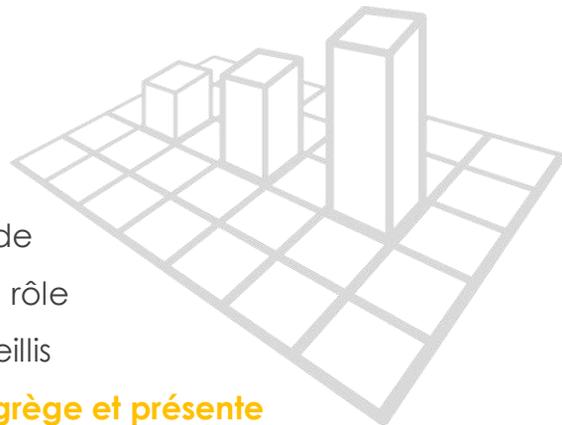
OBSERVATOIRE

Analyse de la typologie des
jeunes reçus dans les
résidences Habitat Jeunes de

La Manche

Données
2016

Introduction – Méthodologie



En tant que **tête de réseau régionale** en matière de logement des jeunes, l'URHAJ Normandie tient un rôle déterminant dans l'observation des publics accueillis à diverses échelles. Pour ce faire, elle **recueille, agrège et présente les données disponibles chaque année** dans la base statistique des dossiers verts de l'UNHAJ.

Remplies par les structures elles-mêmes de manière régulière et systématique, ces données permettent :

- D'analyser les **attributs** et **particularités** des populations présentes dans les résidences.
- De **suivre l'évolution** des tendances.
- De veiller au **juste équilibre** entre les populations accueillies.
- De **caractériser** et de **typer** les territoires.
- D'identifier des **besoins** ou des **problématiques** spécifiques.

Dans la mesure où un temps de traitement doit être respecté (renseignement des données de chaque structure et vérification/consolidation des bases par les services de l'UNHAJ), l'observatoire ne peut être réalisé que sur **les données de l'année n-1, voire n-2** selon les délais et aléas.

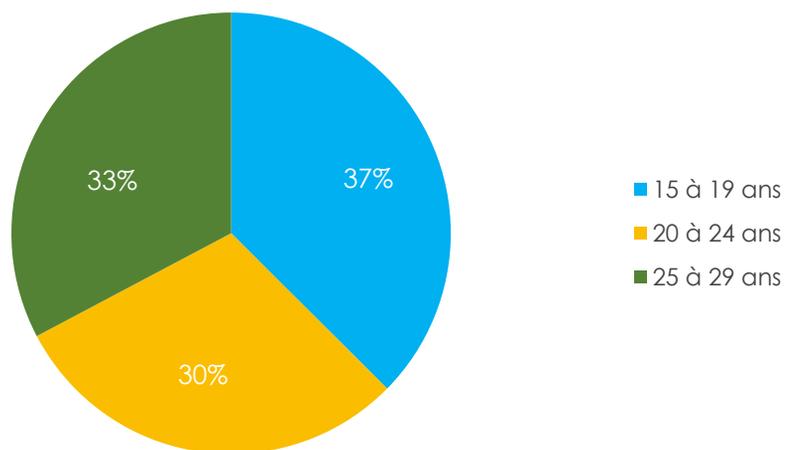
Les observatoires ne présentent que des **résultats lissés** afin de mettre en lumière des problématiques globales et de ne pas inciter la comparaison entre les structures.

Les **données des CLLAJ et Services Logement ne sont pas prises en compte** (peu remplies par les services concernés car peu adaptées à leurs problématiques et à leur réalité opérationnelle).

Indice de lecture : les **données** et **clés de lectures** essentielles **2016** sont indiquées en bleu, leurs **évolutions** vis-à-vis des **données 2015** sont représentées en rouge.

Introduction – Données démographiques générales du département de la Manche

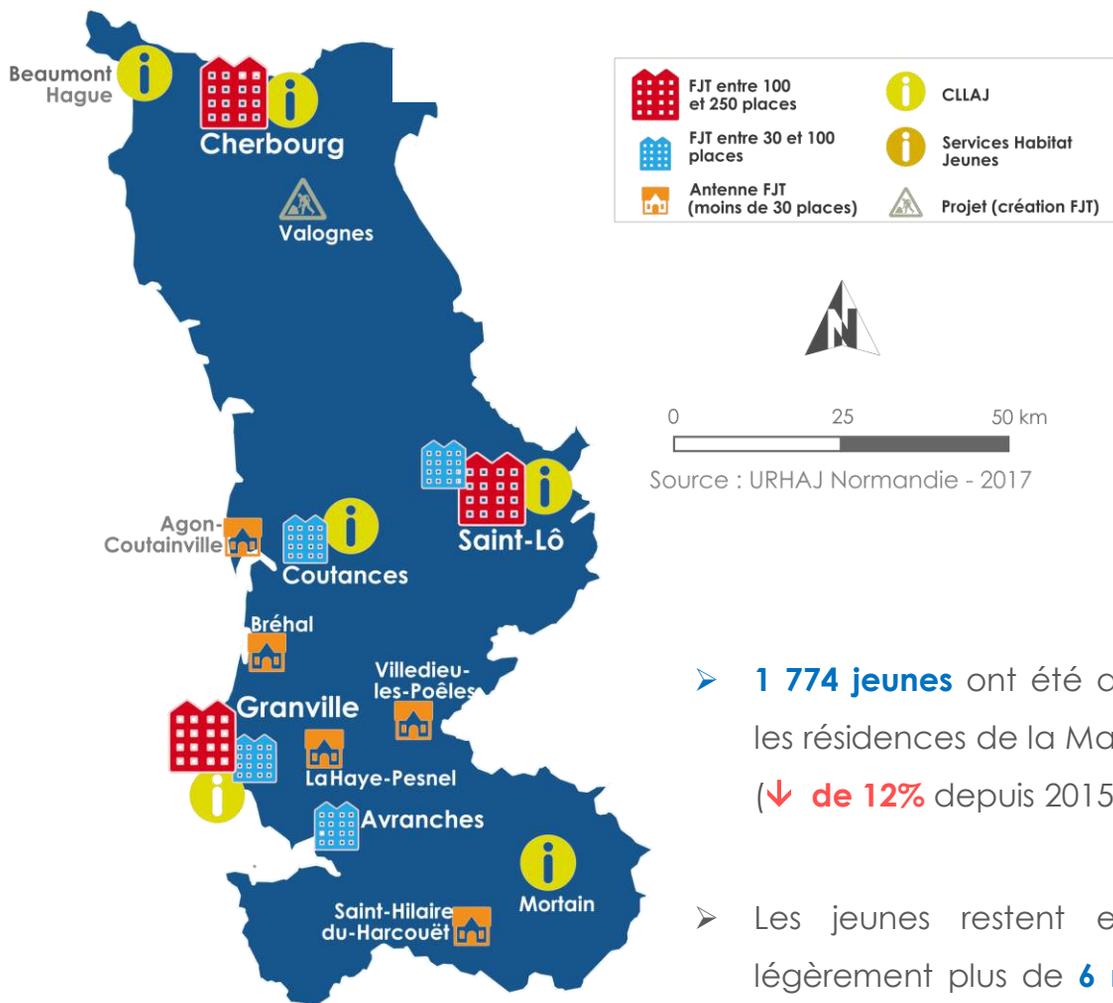
- Population totale de la Manche (estimation au 1^{er} janvier 2015 – Chiffres Insee) : **500 011 habitants**
 - Faible évolution annuelle entre 2010 et 2015 : **0,09 % par an.**
- **Nombre de jeunes** de 14 à 29 ans en 2014 : **76 521**
- Répartition des jeunes selon les âges :



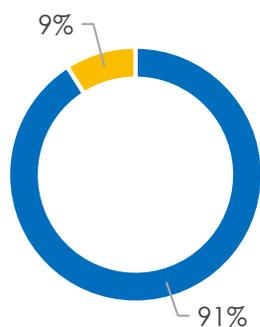
- **Part des jeunes** de 14 à 29 ans dans la population totale en 2014 : **15%** (↓ de **3,4%** entre 2009 et 2014).
 - La moyenne régionale est de **17,3%** (en ↓ de **1 point par an** depuis 2009).
- En 2014, la Manche a un **indice de jeunesse inférieur à 1** (= **78,6**. En 2009, **il était équivalent à 88,6**). Autrement dit, le rapport entre les moins de 20 ans et les personnes de plus de 60 ans a tendance à se creuser ces dernières années.

Rappel : L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement de la population. C'est le rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans. Supérieur à 1, il marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus est âgée.

Introduction – Le réseau dans le département de La Manche



- **1 774 jeunes** ont été accueillis dans les résidences de la Manche en 2016 (↓ **de 12%** depuis 2015).
- Les jeunes restent en moyenne légèrement plus de **6 mois** dans la structure (↑ **1 mois** depuis 2015).



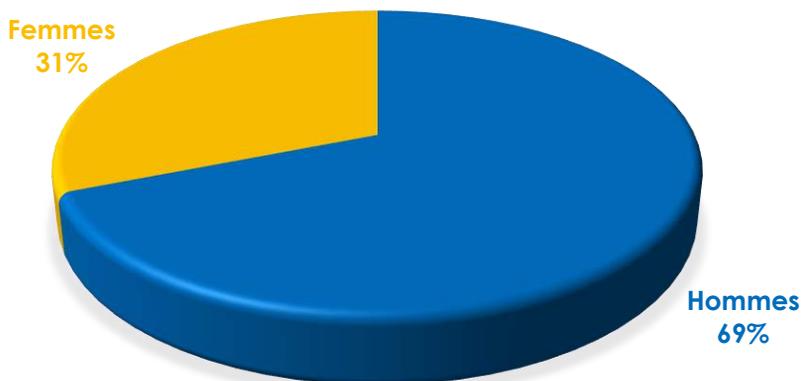
La quasi-totalité de l'offre Habitat jeunes se traduit par des logements collectifs.

- Le **taux d'occupation** moyen des structures du département s'élève à **81%** en 2016 (**peu/pas d'évolution** depuis 2015).
- Le réseau Habitat Jeunes propose plus de **845 lits répartis dans 757 logements** pour les moins de 30 ans dans le département.

1. POPULATION

1.1. Population ayant séjourné dans les structures au cours d'une année

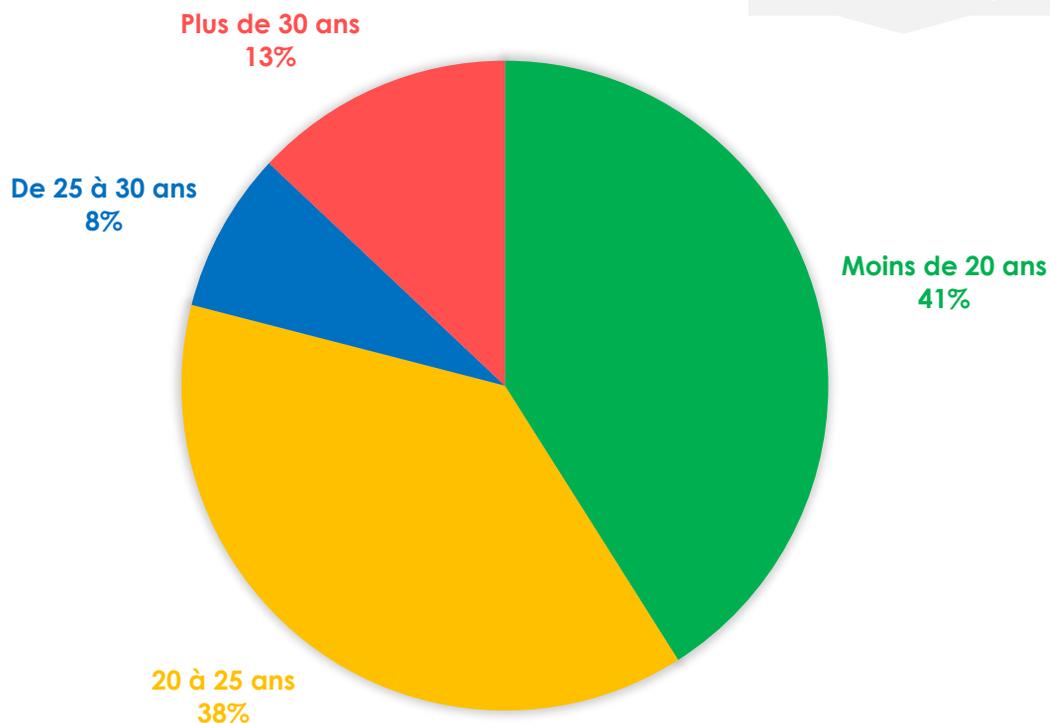
Un tiers des jeunes reçus sont des femmes (peu/pas d'évolution depuis 2015).



2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

2.1. L'âge des jeunes reçus

Plus de 4 jeunes reçus sur 5 ont moins de 25 ans (peu/pas d'évolution depuis 2015).



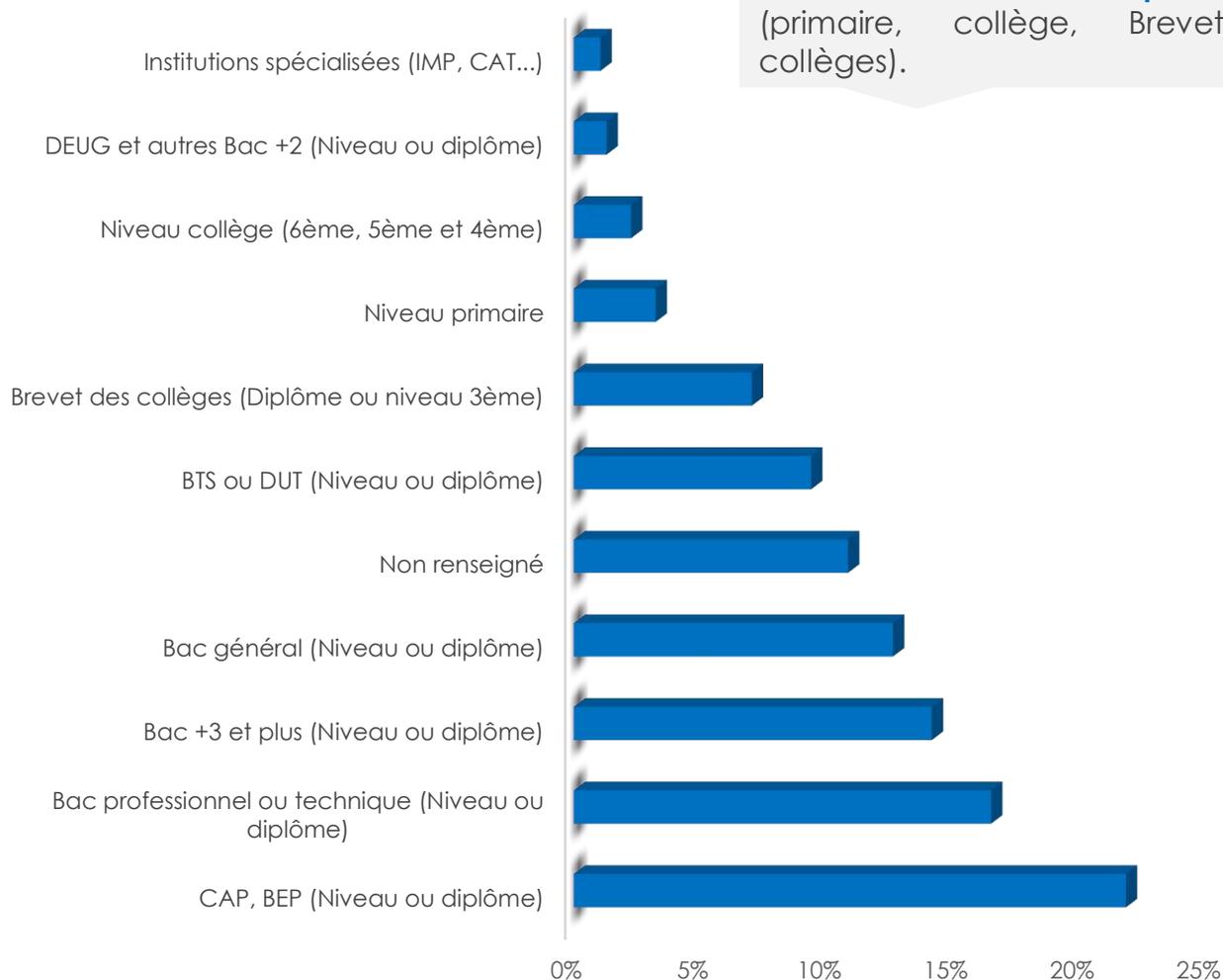
2.2. Le niveau scolaire des jeunes reçus

En 2016, davantage de jeunes interrogés ont renseigné cet indicateur, le rendant robuste par son **importante représentativité** (↓ 5 points depuis 2015).

1 jeune reçu sur 2 a le niveau **Baccalauréat** ou plus (**peu/pas d'évolution** depuis 2015).

Plus d'un jeune reçu sur deux (57%) a suivi une **formation professionnalisante** (**peu/pas d'évolution** depuis 2015).

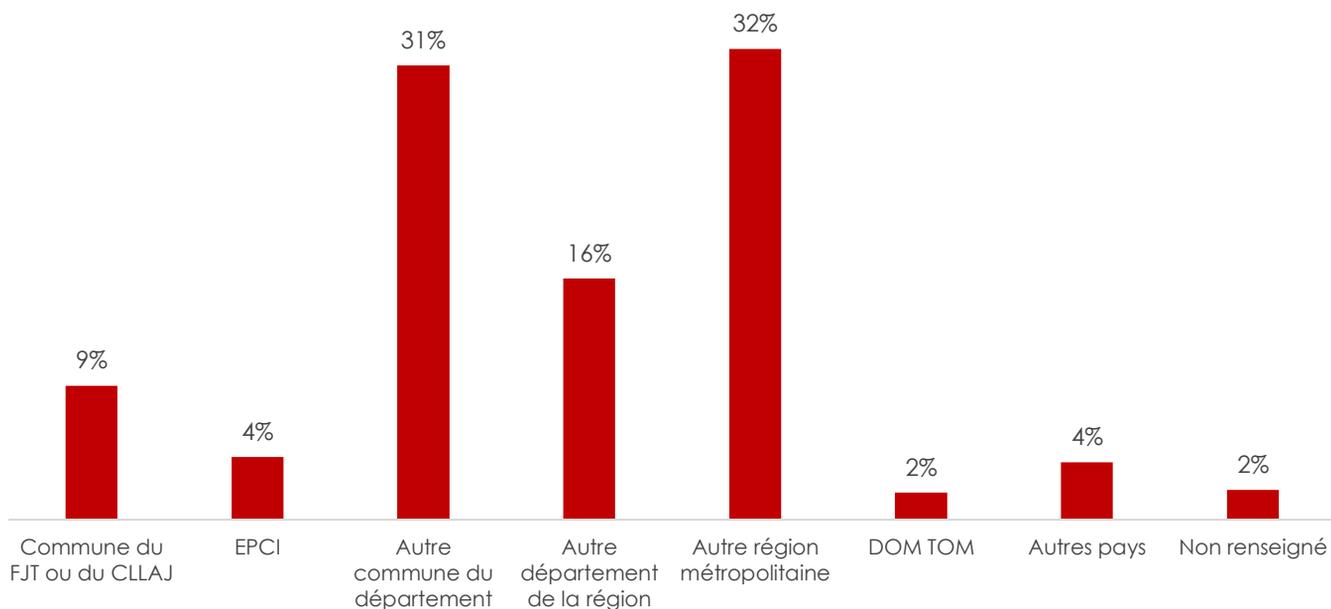
Très peu de jeunes reçus (13%) ont un **niveau scolaire peu élevé** (primaire, collège, Brevet des collèges).



3. SITUATIONS ANTÉRIEURES DES RÉSIDENTS

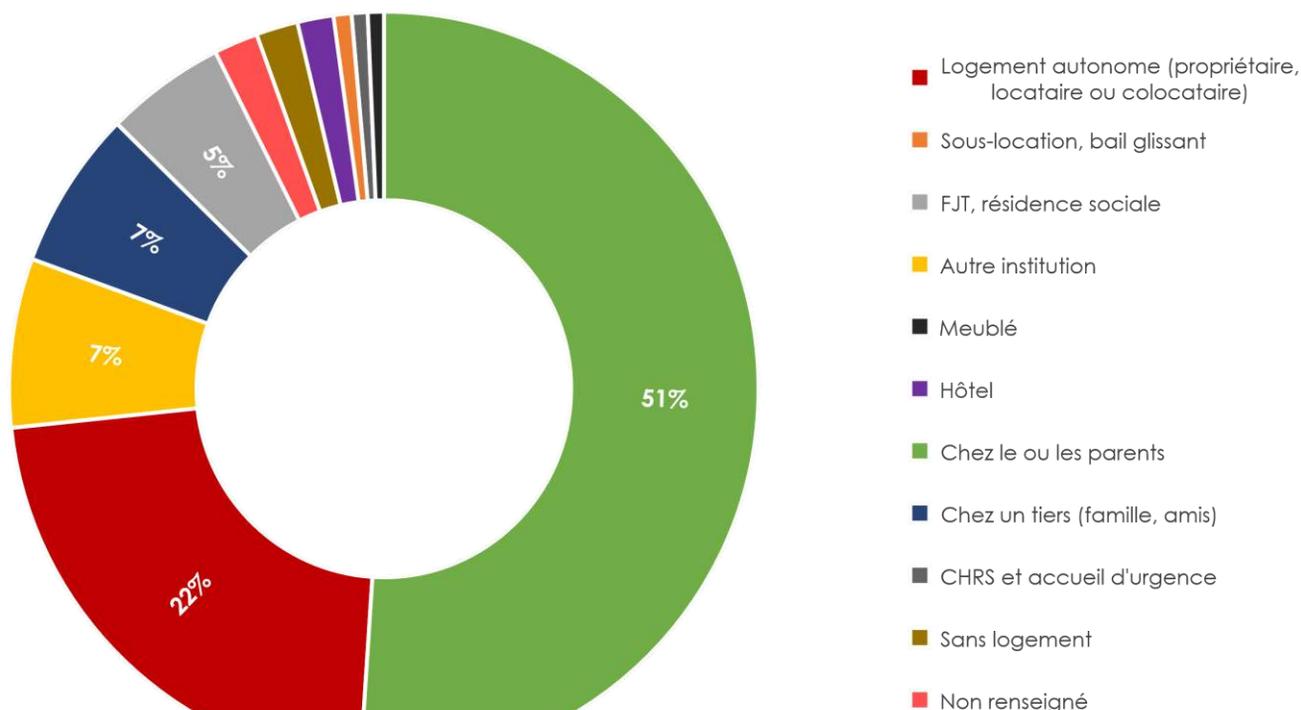
3.1. Origine résidentielle

Un tiers des jeunes reçus est originaire d'une autre région métropolitaine (↓ de 3 points depuis 2015).

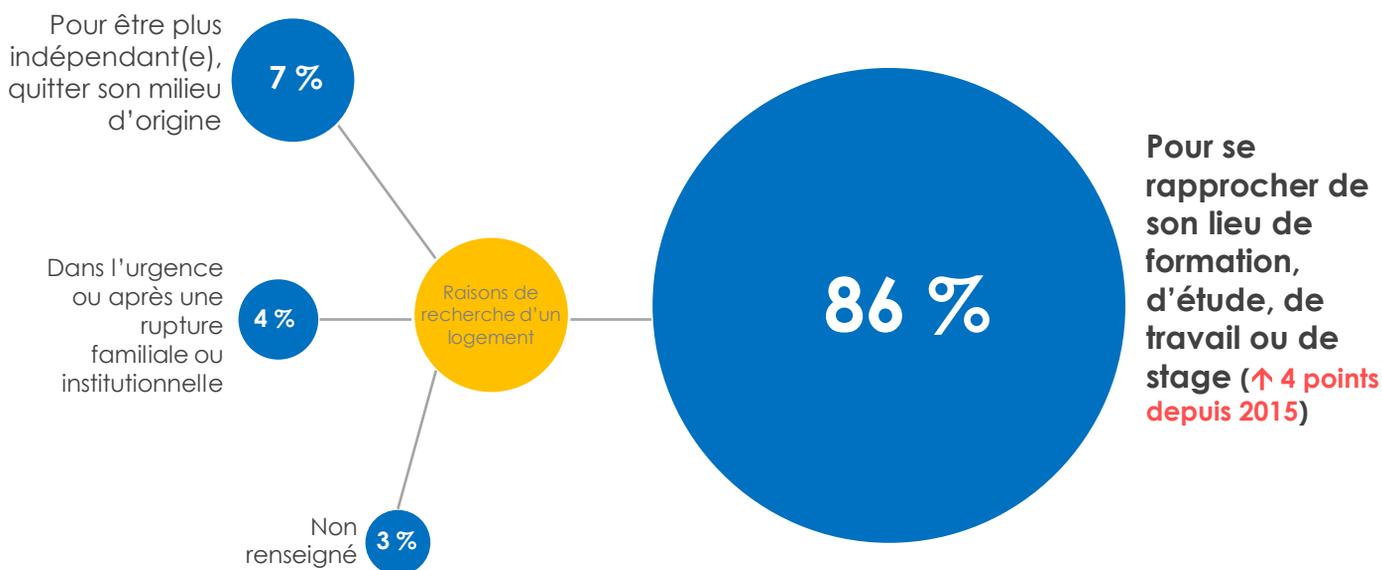


La moitié des jeunes reçus était hébergée au sein du domicile familial ou chez un tiers avant l'entrée dans la structure.

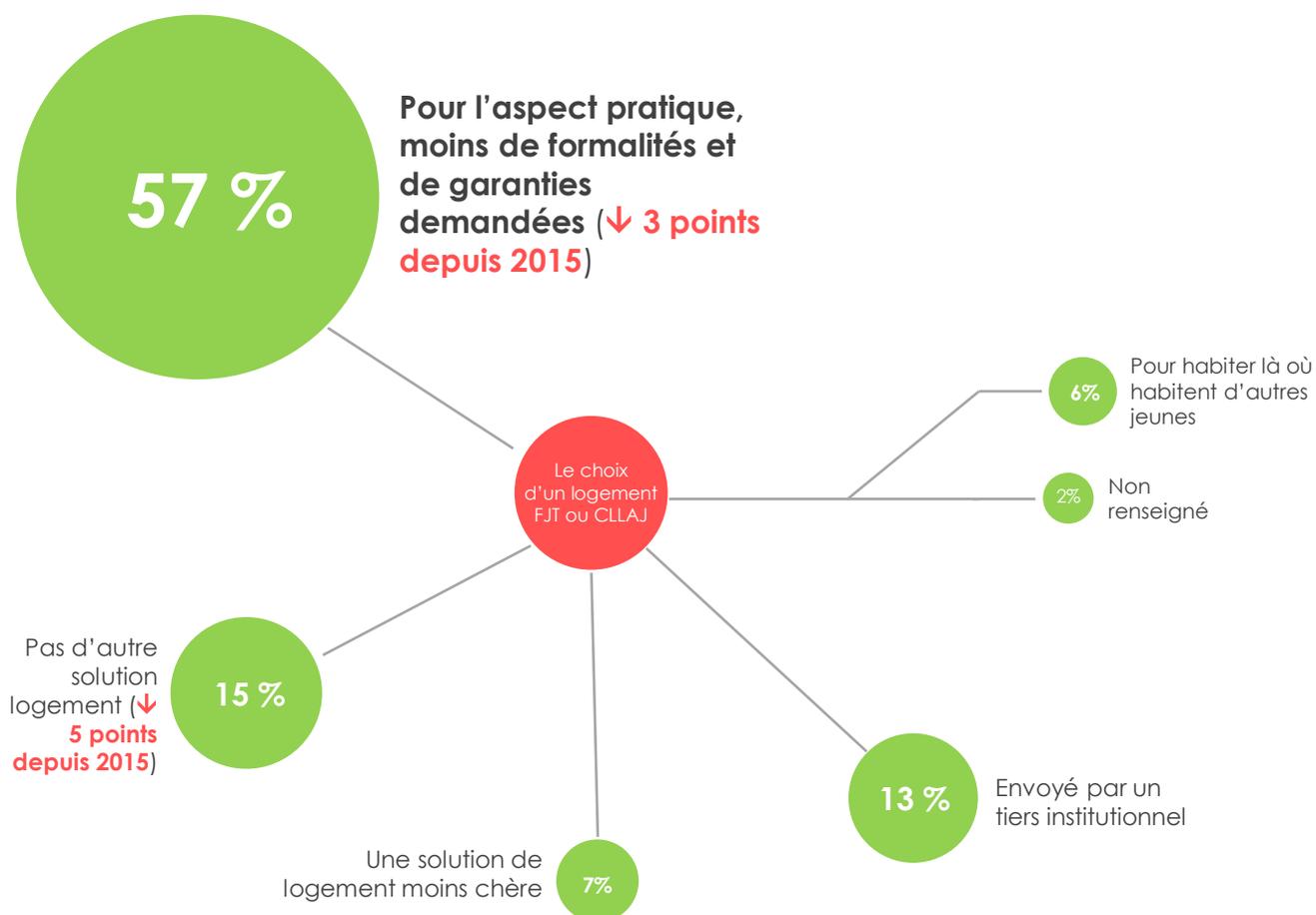
3.2. Dernier logement utilisé avant l'entrée



3.3. Raisons de recherche d'un logement

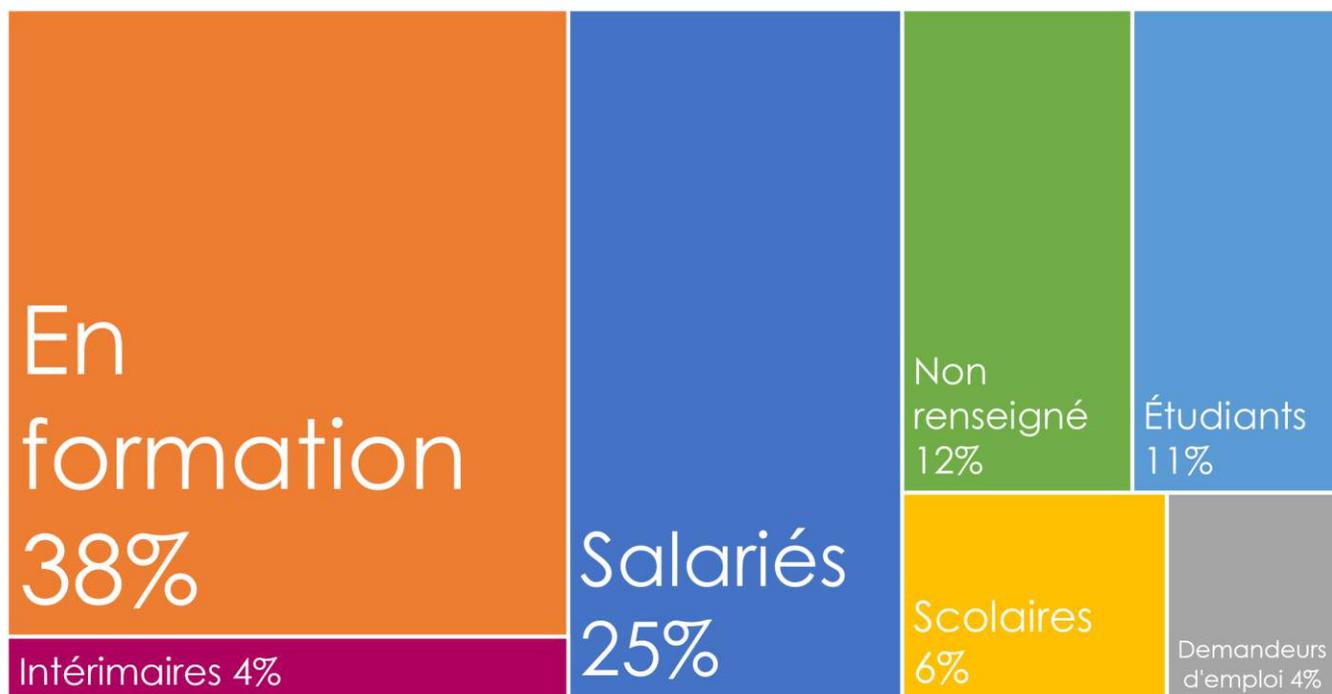


3.4. Raisons de choix d'un logement FJT



4. ACTIVITÉS

4.1. Statuts socioprofessionnels



Plus d'un tiers des jeunes reçus dans les résidences du département en 2016 sont stagiaires de la formation professionnelle ou apprentis (↓ de **7 points** depuis 2015).

Un quart des jeunes reçus sont salariés en 2016 (↓ de **2 points** en 2015).

Légende

Salariés : Contrat classique de durée indéterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée indéterminée à temps partiel / Contrat classique de durée déterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée déterminée à temps partiel / Contrats aidés (CI-RMA, CAE, CDP...).

En formation : Stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré / Stagiaire de la formation professionnelle rémunéré + **Apprentis** : Contrat d'apprenti niveau IV et plus (Niveaux Bac et +) / Contrat d'apprenti niveau V (Niveaux CAP, BEP, BEPC).

Étudiants : étudiants de l'enseignement général et technique

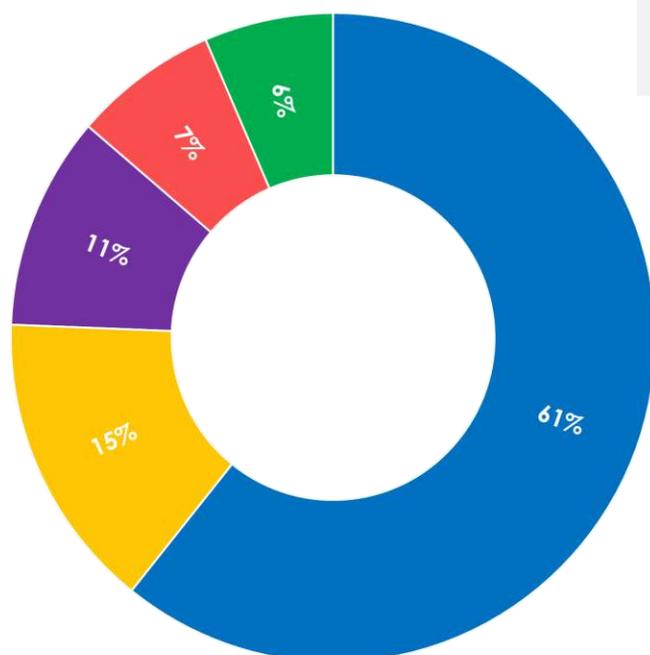
Scolaires : scolaires de l'enseignement général et technique

Demandeurs d'emploi : demandeurs d'emploi de catégorie 2, rémunéré ou non.

5. RESSOURCES

5.1. Nature des ressources

2/3 des jeunes reçus tirent leurs ressources de leurs activités (↓ de 5 points depuis 2015).

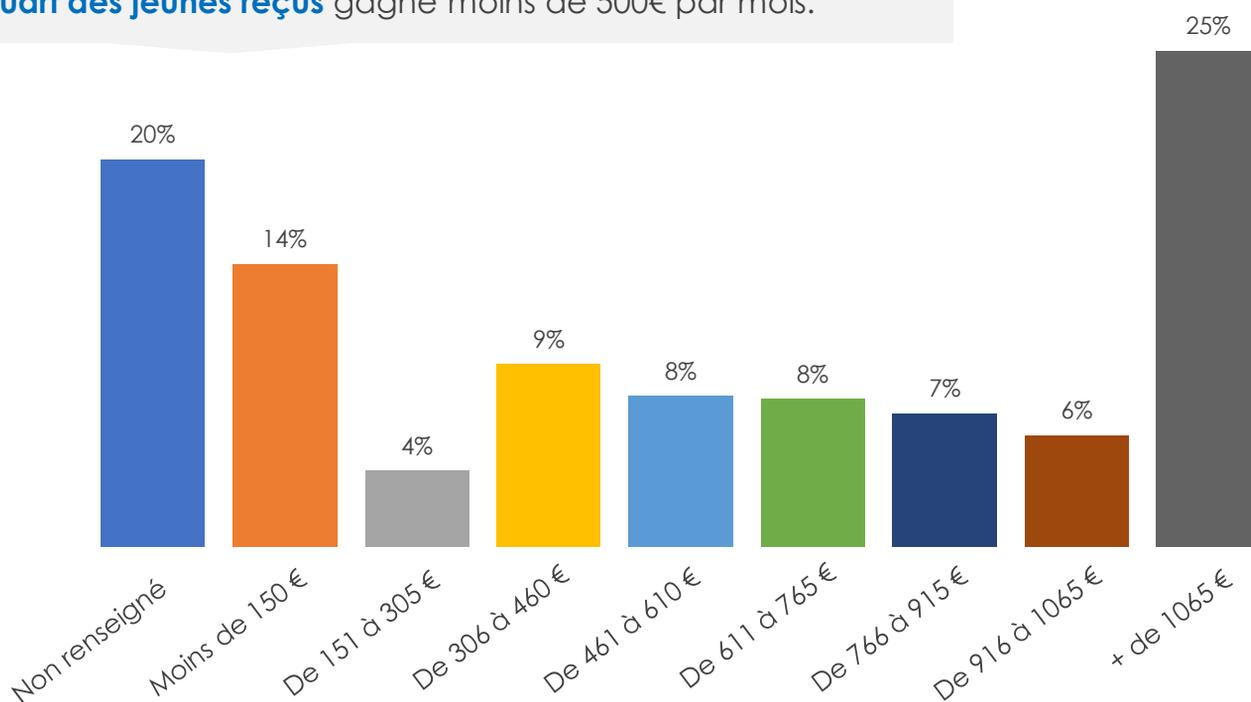


- Ressources d'activité (salaire, bourse, ASSEDIC)
- Ressources de type « aide à la personne »
- Ressources provenant d'un tiers privé
- Aucune ressource
- Non renseigné

5.2. Montant des ressources

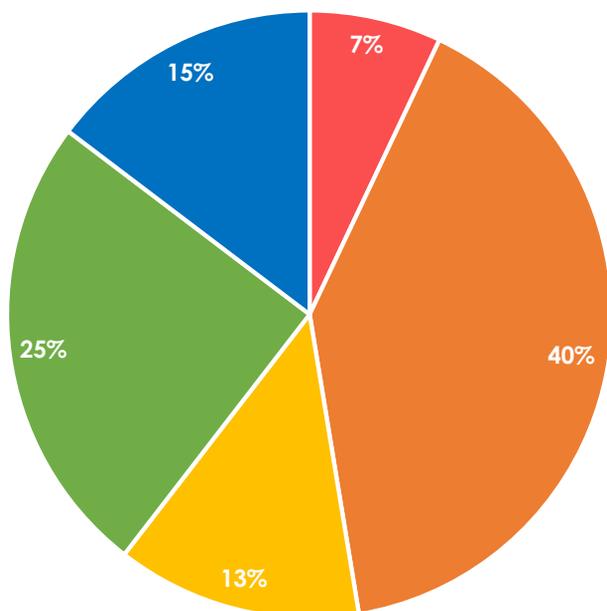
1 quart des jeunes reçus gagne plus de 1 065 € par mois.

1 quart des jeunes reçus gagne moins de 500€ par mois.



6. FIN DU SÉJOUR

6.1. Durée du séjour

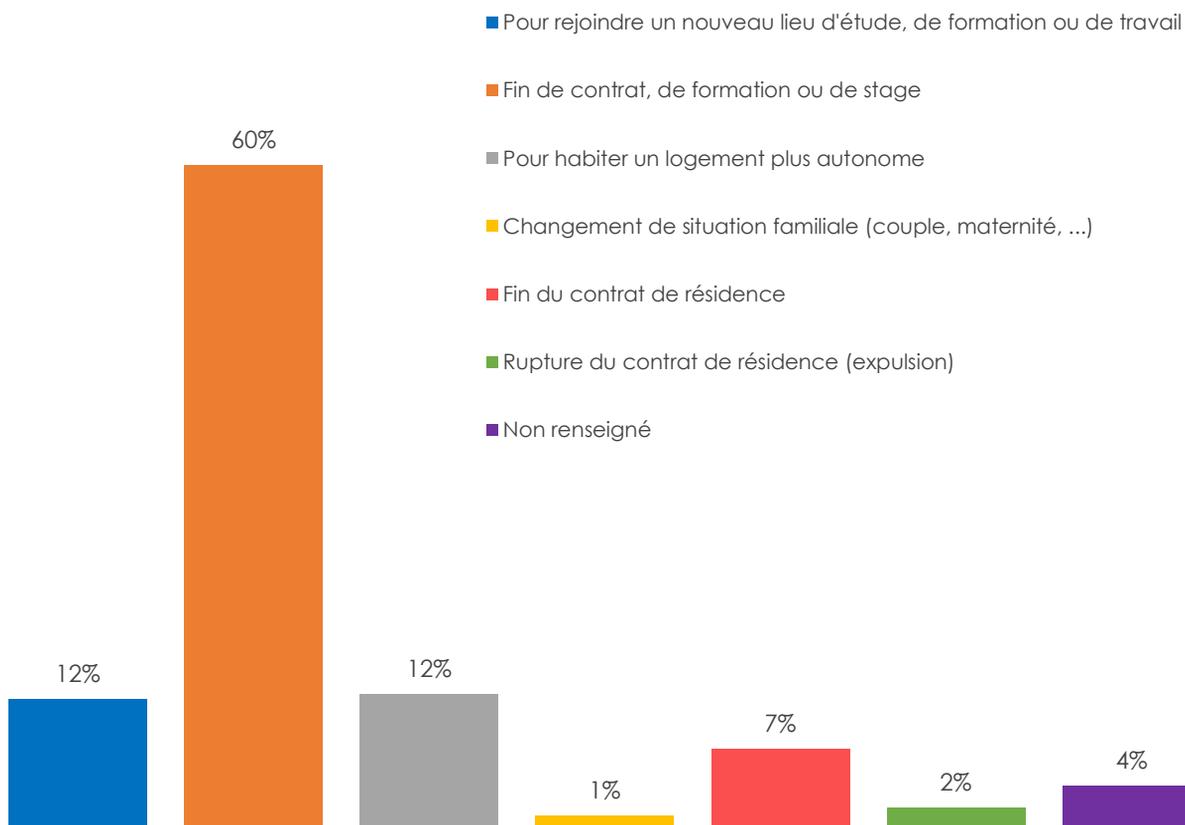


Plus de la moitié des jeunes reçus réside au minimum 6 mois, voire plus, dans les structures (**↑ 5 points** depuis 2015).

1/4 des jeunes reçus résident moins de 3 mois dans les résidences du département.

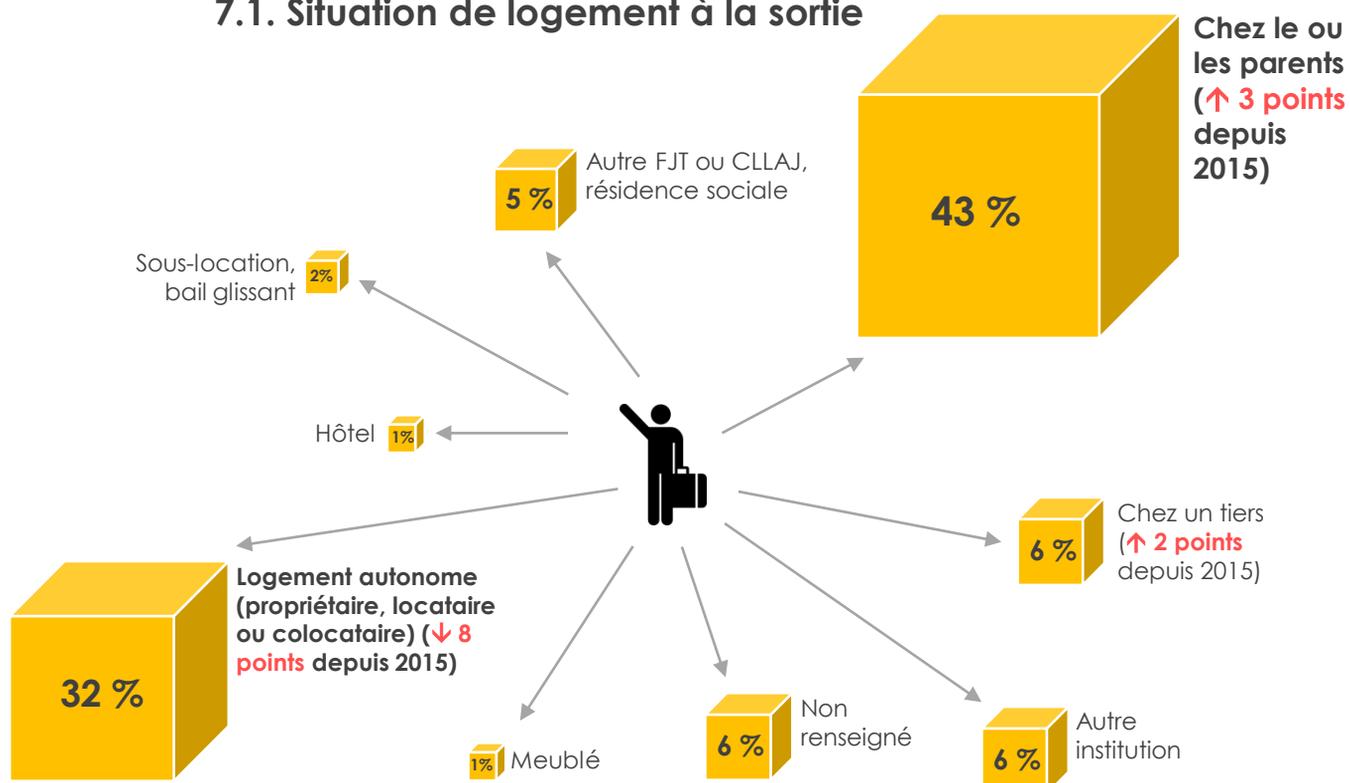
- Moins d'une semaine
- Entre 1 semaine et 3 mois
- Entre 3 et 6 mois
- Entre six mois et moins de un an
- Un an et plus de un an

6.2. Raisons du départ du logement FJT



7. SITUATION À LA SORTIE

7.1. Situation de logement à la sortie



7.2. Lieu de destination à la sortie

